LIGNE ELECTRIQUE THT JONQUIERES SAINT-VINCENT (30) ET FOS-SUR-MER (13)

300 M€
Coût total estimé

Maître d'ouvrage : RTE
Localisation : Entre Jonquières-Saint-Vincent (30) et Fos-sur-Mer (13)
Occupation actuelle de la parcelle : N/A

Présentation du projet : Création d'une ligne électrique 400 000 volts aérienne à deux circuits entre Jonquières-Saint-Vincent (30) et Fos-sur-Mer (13).

Objectifs : Répondre aux besoins en électricité de la région en forte augmentation.

Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Contribuer au mouvement de décarbonation de la zone, et plus largement de la région.
- Permettre l'installation de projets liés à la transition énergétique.
- Electrification des usages (flottes de véhicules électriques, raccordement au réseau électrique des navires à quais et des avions au sol, …) y compris pour les particuliers (véhicules électriques, pompes à chaleur) dans toute la région.
- Sécurisation de l'alimentation électrique régionale.
- Amélioration de la résilience face aux aléas climatiques.

Processus de participation : Projet ayant fait l'objet d'une concertation du public du 12 février au 7 avril 2024 et d'une concertation préalable des parties prenantes de mi 2023 à septembre 2024.

Etudes disponibles ou en cours : Documents de la concertation du public et des parties prenantes: Création d'une ligne électrique aérienne de 400 000 volts entre Fos et Jonquières-Saint-Vincent | La préfecture et les services de l'État en région Provence Alpes Côte d'Azur Création d'une ligne électrique 400 000 volts aérienne à deux circuits entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent | RTE.
Une tierce-expertise sur les choix technologiques et une réactualisation des besoins en puissance électrique sont en cours et devraient être disponibles au second trimestre 2025.

Etat d'avancement du projet : Phase d'études et de préparation des procédures administratives sur la base du fuseau de moindre impact validé par le préfet le 27/09/2024, et confirmé par la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) le 03/12/2025.

Echéance de mise en œuvre : 2028

Projets connexes : Ensemble des projets de décarbonation, qui passent par une électrification des process, et des projets de développement économique (secteur industriel et numérique) sur toute la région.